

Sylvie Bernay, L'Église de France face à la persécution des Juifs, 1940-1944

Paris, CNRS Éditions, coll. « CNRS histoire », 2012, 528 p.

Étienne Fouilloux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/25172>

DOI : 10.4000/assr.25172

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2013

Pagination : 141

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Étienne Fouilloux, « Sylvie Bernay, L'Église de France face à la persécution des Juifs, 1940-1944 », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 164 | 2013, mis en ligne le 17 février 2014, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/assr/25172> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.25172>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

Sylvie Bernay, L'Église de France face à la persécution des Juifs, 1940-1944

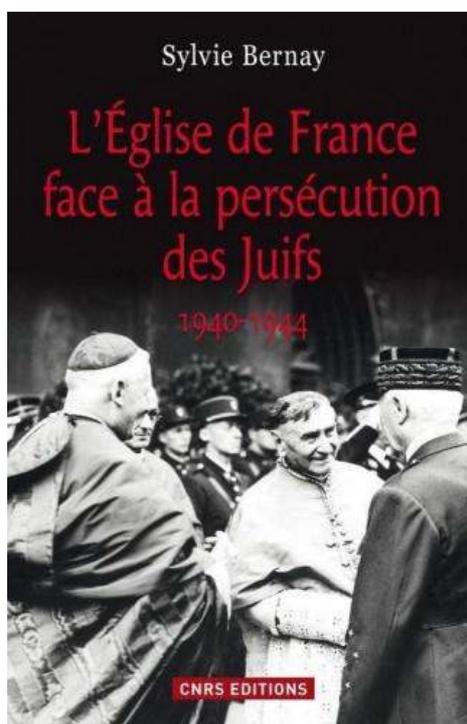
Paris, CNRS Éditions, coll. « CNRS histoire », 2012, 528 p.

Étienne Fouilloux

RÉFÉRENCE

Sylvie Bernay, L'Église de France face à la persécution des Juifs, 1940-1944, Paris, CNRS Éditions, coll. « CNRS histoire », 2012, 528 p.

- 1 Ce livre, issu d'une thèse de doctorat dont la soutenance a bénéficié d'un certain écho, suscite la curiosité. Il entend en effet corriger la pente dominante d'une historiographie jugée trop critique sur le rôle de la hiérarchie catholique devant la persécution des Juifs. Le défi à relever n'est pas mince, car le sujet est loin d'être vierge. Sylvie Bernay peine d'ailleurs à maîtriser, outre sa documentation inédite, les multiples travaux qui lui ont été consacrés. C'est surtout vrai du « trop rapide parcours » (p. 60) sur les rapports entre catholiques et Juifs de 1933 à 1939, première partie de l'ouvrage. Vient ensuite la trilogie repli-rafles-sauvetages qui constitue le cœur de celui-ci. Grâce à l'exploitation de sources nouvelles d'origine juive (archives du Consistoire central) ou catholique (fonds de Mgr Henri Chappoulie, représentant de



l'Assemblée des cardinaux et archevêque auprès du gouvernement de Vichy à partir de l'automne 1941), l'auteur entend prouver combien ses prédécesseurs ont sous-estimé l'aide morale et matérielle apportée aux Juifs exclus et proscrits par l'Église, en son sommet comme en sa base. Sa méthode s'apparente à un positivisme qui juxtapose et accumule une foule de faits, de dates et de références estimés probants. Cette méthode a son efficacité. Elle manifeste notamment les divergences entre les prélats de la zone dite libre, d'autant plus enclins à réagir qu'ils n'ont pas les Allemands sur le dos, et le cardinal archevêque de Paris, Emmanuel Suhard, harcelé par ceux-ci et plus porté naturellement à la négociation. L'évocation de ses hésitations, face au second gouvernement Laval notamment, dont il connaît personnellement le secrétaire d'État à la police, René Bousquet, est un des apports majeurs du livre, auquel a voulu répondre par avance la biographie apologétique de Jean-Pierre Guérend (*Cardinal Emmanuel Suhard archevêque de Paris, 1940-1949*, Paris, Le Cerf, 2011). Ce filet aux mailles serrées permet le rattrapage de personnalités jusque-là méconnues comme l'abbé Alphonse Lagarde, prêtre du diocèse de Metz affecté à l'aumônerie des camps de zone sud, ou le dominicain parisien Guihare.

- 2 Mais cette méthode a aussi ses limites. Au jeu du détail est souvent pris qui croyait prendre, surtout dans un aussi gros volume. La « Fédération des Églises réformées » (p. 157) n'existe pas plus que la « Fédération des Églises protestantes » (p. 283) – Église réformée de France ou Fédération protestante de France. Le tract diffusé par Edmond Michelet à Brive le 17 juin 1940 coud des citations de Péguy (p. 189). Pas de rue Latour-Maubourg (p. 219), ni de Betty Albrecht (p. 235). Pierre Georges n'est pas encore le légendaire « colonel Fabien » en 1941 (p. 254) et Mgr Grente ne devient cardinal qu'en 1953 (p. 326 et 436). Noël Nougat est pasteur à Lourmarin, pas à Nîmes (p. 237). Le titre de « grand maître » sied mieux au Grand Orient de France qu'à l'ordre des frères prêcheurs (p. 341, maître général). Et l'on peut difficilement dire que « l'épiscopat fait

accompagner les convois du STO par des jocistes » (p. 403), etc. Cette méthode a surtout l'inconvénient de faire l'économie d'une véritable réflexion problématique. La majeure partie de l'introduction du livre est consacrée à la présentation des sources, sans annoncer autre chose qu'un plan. Et aucune conclusion ne vient résumer l'apport des différents chapitres ou parties qui se terminent de façon abrupte sans la moindre reprise. Celle-ci est reportée à la conclusion générale, dont les extrapolations tranchent sur le pointillisme antérieur. On trouve déjà nombre d'extrapolations sans véritable ancrage documentaire dans le corps de l'ouvrage : « un projet qui reçoit *certainement* l'approbation du cardinal Gerlier » (p. 127) ; « de son côté, le cardinal Suhard a *certainement* dû avoir un contact avec le grand rabbin de Paris » (p. 137) ; il (Chappoulié) a *certainement* reçu l'appui du nonce (p. 397) ; « *on peut penser* que les interventions répétées des prélats » (p. 408)... Mais la thèse présentée, au sens fort du terme, est fragilisée par des extrapolations autrement gênantes.

- 3 Quatre exemples de surinterprétation d'une documentation qui n'est pas si bavarde. La plus évidente consiste à faire de l'encyclique inaugurale de Pie XII, *Summi pontificatus*, « le point d'appui » (p. 483) de toutes les dénonciations de la persécution raciale, avec notamment une phrase où « la révélation du Sinaï, l'esprit du Sermon sur la Montagne et de la croix » font figure de rempart contre les nouveaux ennemis du Christ : bon observatoire dans ce domaine, le cahier du Témoignage chrétien *Antisémites* n'en souffle mot en 1942, alors qu'il cite deux documents du pontificat de Pie XI. Second écueil : l'affirmation selon laquelle les évêques de zone sud se seraient concertés lors du pèlerinage du Puy, le 15 août 1942, avant de protester publiquement contre les rafles. S'il y a bien eu concertation entre le cardinal Gerlier et Mgr Saliège, les documents produits par S. Bernay infirment cette conviction. En dehors de Gerlier, aucun des protestataires n'était présent au Puy. Et l'archevêque d'Albi, Mgr Moussaron, déplore l'absence de concertation épiscopale dans une lettre à Gerlier du 31 août (citée p. 359). Troisième écueil : non seulement ces protestations auraient été concertées, mais elles auraient reçu l'aval du Saint-Siège. À l'appui de cette affirmation, dont on mesure la portée, l'auteur ne cite qu'un rapport à Rome du conseiller de la nonciature Mgr Pacini, daté du 5 septembre 1942 : dans le style neutre des dépêches diplomatiques, dépourvu de tout jugement de valeur, positif ou négatif, il se contente de signaler les interventions épiscopales et les réactions qu'elles ont suscitées dans l'opinion comme au sein du corps diplomatique (p. 361). Il faudrait une référence autrement explicite pour valider un éventuel soutien romain aux protestations. Dernier écueil : la notion de diocèse refuge, qui peut se défendre dans des cas comme Nice ou Toulouse, vu le rôle personnel des évêques, Mgr Rémond, Mgr Saliège et Mgr de Courrèges, dans les sauvetages. Mais son élargissement paraît hasardeux. Difficile par exemple de l'attribuer à Annecy, dont l'évêque Mgr Cesbron est d'une rare discrétion durant ces années, comme l'a montré la thèse récente d'Esther Deloche (*Le diocèse d'Annecy de la Séparation à Vatican II, 1905-1962*, Université Lyon 2, 2009). Les nombreux sauvetages y sont moins liés à l'impulsion épiscopale qu'à l'action de réseaux interconfessionnels à proximité de la frontière suisse, comme vient de le montrer Patrick Cabanel (*Histoire des Justes en France*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 224-235). À trop vouloir prouver, Sylvie Bernay va souvent au-delà de ce que lui permettent ses sources. Son gros travail confirme toutefois de façon fiable plusieurs points majeurs de cette histoire tragique. Les évêques français ont accepté le premier statut des Juifs au nom de la théorie du double protectorat (protéger les Juifs en se protégeant d'eux). Ils ont critiqué le second sans vouloir s'y opposer explicitement. Ils ont réprouvé les rafles, contre lesquelles une

forte minorité d'entre eux a protesté, oralement ou par écrit, avec un fort écho dans l'opinion publique. Un grand nombre d'entre eux a ensuite contribué, plus ou moins directement et plus ou moins efficacement, au sauvetage d'un nombre important de persécutés. Ces conclusions auraient suffi à asseoir la réputation d'un livre qui pâtit de son intention apologétique. Les références produites ne suffisent pas à démontrer qu'il y a eu concertation épiscopale dans la protestation et dans le sauvetage, ni que ceux-ci ont été effectués avec l'aval formel du Saint-Siège.